

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour expliquer et amender certaines parties de l'*Acte des clauses consolidées des chemins de fer*.

Reçu, et lu pour la première fois, mercredi, 16 février 1859.

Seconde lecture, mercredi, 23 février 1859.

M. BENJAMIN.

TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.